



COMMUNE DE LOBBES

www.lobbes.be | commune@lobbes.be

BULLETIN COMMUNAL NOVEMBRE 2020 - N° 557

P02 - Vie communale

P03 - Energie

P04 - Mobilité

P04 - Travaux

P06 - Environnement

P09 - Santé publique

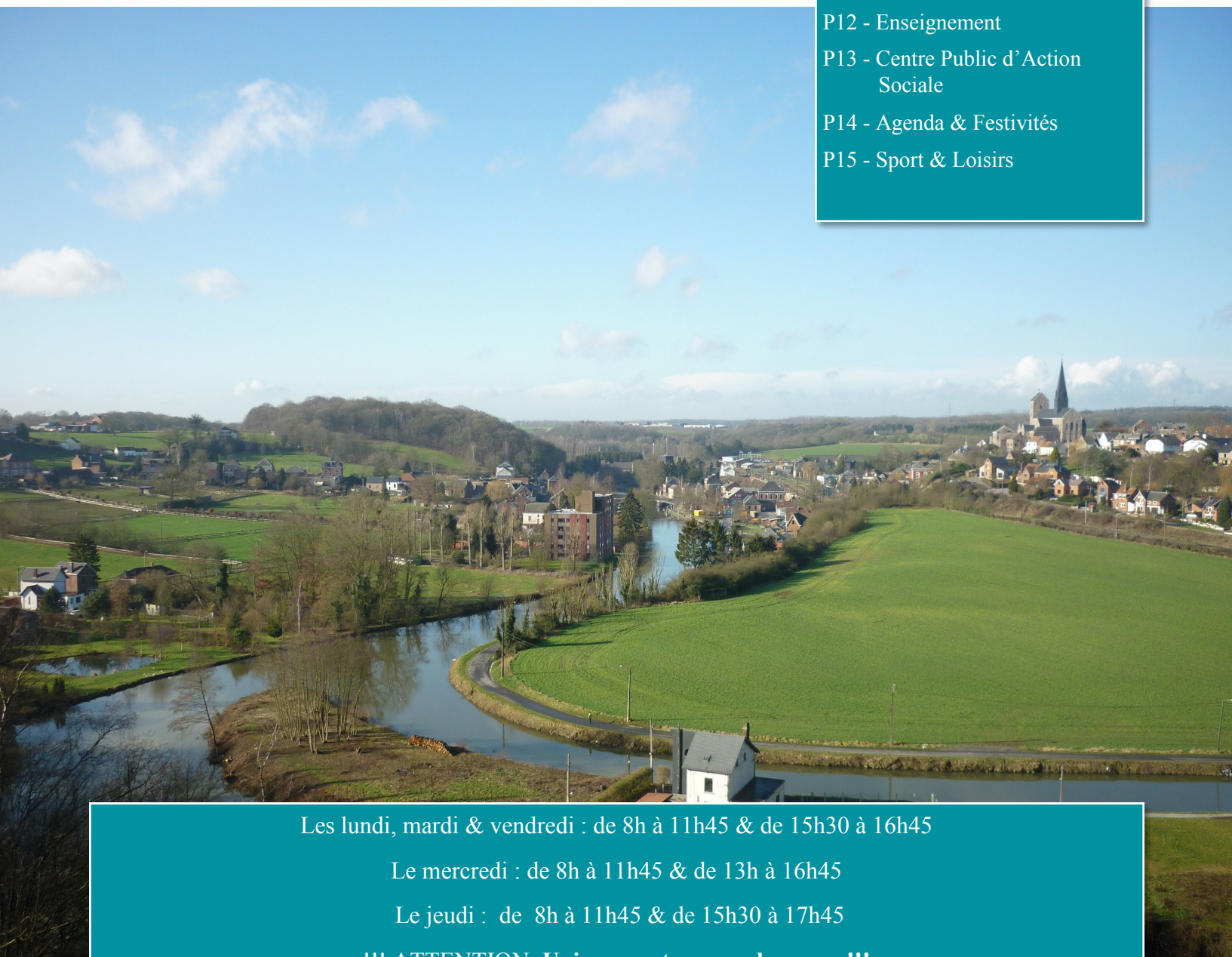
P11 - Sport

P12 - Enseignement

P13 - Centre Public d'Action
Sociale

P14 - Agenda & Festivités

P15 - Sport & Loisirs



Les lundi, mardi & vendredi : de 8h à 11h45 & de 15h30 à 16h45

Le mercredi : de 8h à 11h45 & de 13h à 16h45

Le jeudi : de 8h à 11h45 & de 15h30 à 17h45

!!! ATTENTION: Uniquement sur rendez-vous !!!



1, Rue du Pont 6540 Lobbes



071 59 00 23



071 59 48 08

CONSEIL COMMUNAL

Résumé des principales décisions du Conseil communal du 27 août 2020.

Pt1, Mesures prises contre la propagation du Covid-19 - Coût financier – Communication.

Pt2, Perte de la qualité de conseillère du conseil de l'Action Sociale - Prise d'acte.

Pt3, Cession – vente de certificats verts – Décision – Voté à l'unanimité.

Pt4, Constitution d'un fonds de réserve extraordinaire – Décision – 11 voix et 3 abstentions.

Pt5, Octroi d'un subside 2020 en numéraire à la Régie d'Habitat Rural en Val de Sambre – Décision – Voté à l'unanimité.

Pt6, Impositions communales : Tutelle spéciale d'approbation – Communication.

Pt7, Bois de l'Alloët : compte de l'exercice 2019 – Approbation – Voté à l'unanimité.

Pt8, Bois de l'Alloët : budget de l'exercice 2020 – Approbation – Voté à l'unanimité.

Pt9, Mandat de gestion d'immeuble avec le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie – pour l'appartement sis Place de Bienne 2 à Lobbes – Approbation – Voté à l'unanimité.

Pt10, Mandat de gestion d'immeuble avec le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie – pour l'appartement sis Place de Bienne 2 A à Lobbes – Approbation – Voté à l'unanimité.

Pt11, Convention avec l'ASBL « Les Amis de la Collégiale Saint Ursmer » – Approbation – Voté à l'unanimité.

Pt12, Emprise en sous-sol sur la parcelle communale pour les installations d'égouttage des logements - Rue Chevesne 41-43-45 à 6542 Sars-la-Buissière – Convention avec le FLW – Approbation – Voté à l'unanimité.

Pt13, Consultation concernant les projets de décision sur l'octroi de droits d'utilisation provisoires dans la bande 3600-3800 MHz - Institut Belge des services Postaux et des Télécommunications – Avis du Conseil communal.

Pt14, Règlement communal en faveur de la protection du hérisson et des petits animaux nocturnes – Voté à l'unanimité.

Pt15, Adoption par la Commune de Lobbes du document simple de gestion de la Forêt domaniale indivise de Fontaine – Voté à l'unanimité.

Pt16, Intersud - Assemblée Générale Ordinaire du 16 septembre 2020 – Approbation de l'ordre du jour – Voté à l'unanimité.

Pt17, Questions orales.

Pt18, Désignation d'une Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme (CATU) – 13 voix et 1 abstention.

Pt19, Approbation du Procès-verbal de la séance du 30 juin 2020.

UN CENTENAIRE A LOBBES

Monsieur Adonis Roger a fêté ses 100 ans le 14 octobre dernier, accompagné de son épouse Marie-Thérèse Defour. A cette occasion, la maison de repos "Les cerisiers" à Anderlues, où il réside, a organisé une cérémonie dans le respect des mesures sanitaires.

Au cours de l'après-midi, le club de danse dont il faisait partie a réalisé différentes démonstrations. Monsieur Roger a reçu de nombreux cadeaux, dont un journal original du jour de sa naissance, offert par l'Administration Commune de Lobbes et remis par Monsieur le Bourgmestre.

Monsieur Roger est né et a habité toute sa vie à Lobbes. Il s'est investi pendant de nombreuses années dans le secteur associatif et folklorique de notre Commune, notamment dans la Confrérie de Lobbes, les Danses 1900, ou encore, les Tyroliens.

Nous lui réitérons tous nos vœux d'anniversaire.



Energie

TESTER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DE VOTRE HABITATION!

Évaluer en quelques clics la performance énergétique de votre habitation et recevoir gratuitement des recommandations en vue de l'améliorer, c'est désormais possible grâce l'outil QUICKSCAN.

L'outil QUICKSCAN a été développé par le SPW Energie, en collaboration avec PMP asbl et AGIFLY, dans le cadre du projet LIFE BE REEL.

En quelques clics, et sans l'intervention d'un professionnel, il permet d'estimer la performance énergétique d'un bâtiment résidentiel unifamilial, par association avec une typologie de bâtiment représentative du parc wallon.

L'outil fournit également des recommandations pour améliorer le bâtiment et atteindre, au minimum, le label PEB A, objectif 2050 de la Wallonie.

QUICKSCAN est destiné à sensibiliser le citoyen au potentiel d'amélioration de son bâtiment mais ne remplace ni un certificat PEB, ni un audit logement. Il fournit par contre les liens et adresses utiles pour aller plus loin dans la démarche de rénovation.

L'outil QUICKSCAN est disponible librement à l'adresse www.monquickscan.be

RALENTISSEURS DE VITESSE

Ces dernières semaines, de nouveaux ralentisseurs ont été installés au Chemin d'Hourpes.

Pour chaque rénovation de voirie, la Commune de Lobbes étudie l'installation de dispositif de sécurisation pour les modes doux (piétons, cyclistes) et l'installation de dispositif visant à la diminution de la vitesse.

En parallèle, le service mobilité continue d'étudier l'installation de dispositif visant à la diminution de la vitesse dans différentes zones de notre entité. Un budget spécifique a été programmé en 2020.



Travaux

VERS UNE GESTION ALTERNATIVE DE NOS ESPACES PUBLICS



L'abandon des pesticides dans nos espaces publics est une réalité et une obligation. La Commune a dû adopter une nouvelle approche dans l'entretien de ses cimetières.

Nous avons franchi un premier pas avec la végétalisation du cimetière de Bienne-lez-Happart, les premiers brins sont sortis de terre. Au fil des saisons, le tapis verdoyant se densifiera pour donner un résultat homogène.

Toutes les étendues ne se prêtent pas à cette démarche de verdissement, c'est pourquoi l'Administration communale a fait l'acquisition d'un désherbeur mécanique.

La Commune s'est engagée dans une démarche de désherbage alternatif, c'est-à-dire non chimique, avec des moyens mécaniques appropriés. Ce matériel facilite le travail de notre personnel technique et il représente également un gain de temps considérable.

Une gestion plus écologique de nos espaces verts est un travail de longue haleine qui se fera pas à pas...

Des panneaux informatifs seront installés sur les lieux gérés « différemment » et des articles dans le bulletin communal vous informeront régulièrement sur nos avancées...



PROPRIETE COMMUNALE A SARS-LA-BUISSIERE

Dossier propriété communale à Sars-la-Buissière (dite "ancienne maison Dutroux").

Ces derniers mois, la Commune de Lobbes a avancé afin de procéder à la démolition du bâtiment présent sur la propriété communale à Sars-la-Buissière.

Pour information:

- Le terrain a été borné.
- Les déchets de pneus et d'anciens véhicules présents sur la propriété ont été évacués dans le respect de la législation en vigueur.
- La végétation qui se développait a également été taillée.
- Le cahier des charges du projet de démolition est terminé.
- Le permis d'urbanisme pour la démolition du bâtiment a été introduit à la Région wallonne et devrait être octroyé fin octobre/début novembre.

Une fois le permis d'urbanisme pour la démolition reçu, il restera à attribuer le marché public de démolition du bâtiment. Cette démolition aura donc lieu dans les prochains mois.

En parallèle, le dossier du réaménagement de la place a également évolué.

L'avant-projet de l'aménagement de l'espace public a été approuvé par les instances politiques, en tenant compte des idées et propositions de la réunion citoyenne qui avait eu lieu début d'année. Les cahiers des charges sont actuellement en cours de rédaction par notre auteur de projet.



FORET COMESTIBLE

Chers citoyens et chers amis de la Forêt Comestible de Lobbes,

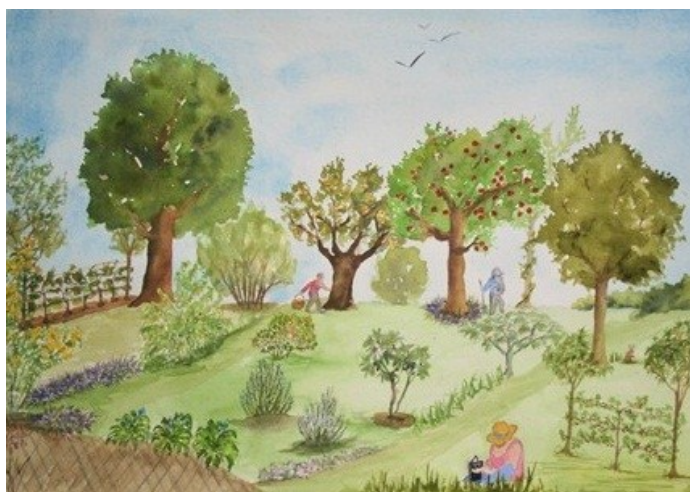
L'association citoyenne « Les petits semis » et le Plan Communal de Développement Nature de Lobbes vous proposent de nous tourner vers un avenir chaleureux et solidaire à construire ensemble:

Venez nous rejoindre le 21 novembre à partir de 9h00 sur le site de la Forêt Comestible de Lobbes pour la seconde salve de la plantation, au rond point des Waibes, sur la nationale face au Proxy Delhaize.

Seules des bottes, éventuellement une bêche et votre bonne humeur seront nécessaires, pour nous prêter main- forte dans l'implantation de cet éco-lieu qui sera accessible à tous.

Chaleureusement vôtre!

Pour tout renseignement complémentaire: www.lespetitssemis.be ou 0491/223258



DATES DES BATTUES EN NOVEMBRE 2020

Bois communal Thuin Waibes et bois privé dit « de Fontaine » (propriété Rapin): les 01, 14 et 24 novembre

Bois Le Compte (en partie sur Mont-Ste-Geneviève), bois de la Barbouche (Monte-Ste-Geneviève):

les 07 et 29 novembre

Mont-Ste-Geneviève: bois Houssière et bois Féron: les 01, 11 et 30 novembre

Bois de Lobbes et Bois de Fontaine / indivision: le 27 novembre

Bois de Lobbes: le 10 novembre

Bois de Spamboux: le 06 novembre

Bois du Baron (ex Bois des Loges) et Bois Madame (privé): le 16 novembre

Bois des Viviers: les 02 et 07 novembre



LES BREVES DE PICOU



Bonjour les amis ...

Les mois d'automne sont là et l'hiver approche à grands pas ... Nous devons chercher activement un abri pour les passer les plus sereinement possible !

Nous comptons sur vous pour nous aider au mieux dans vos jardins et espaces sauvages.

Le plus simple est de nous laisser trainer en un endroit pas trop humide, à l'abri du vent et du soleil. Mon abri peut se placer sous une haie, sous un escalier de jardin, sous un tas de bois. Une simple planche callée avec des pierres contre un mur, des feuilles mortes, de la mousse sèche feront notre bonheur.

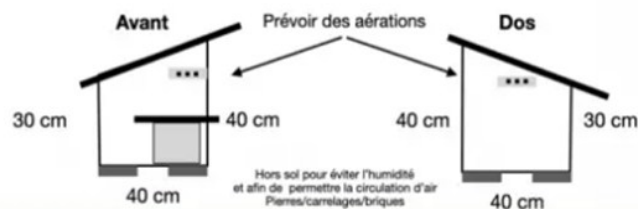
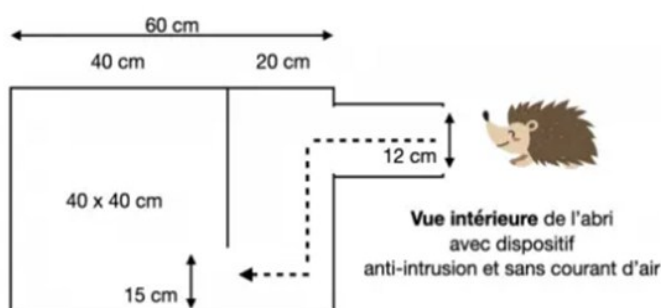
D'autres matériaux peuvent nous aider...

Caisse en bois, poterie, paniers en vannerie,...

Laissez-nous une ouverture de 12x12 cm. Génial !



Si le bricolage vous tente, une petite maison sera mon palace !



En fonction de la sévérité de l'hiver, nous nous réveillons, durant notre hibernation, une fois par semaine. Cela nous demande énormément d'énergie et consomme nos réserves. Laissez-nous donc nous reposer en toute quiétude.

Merci pour votre aide ... on se retrouvera avec plaisir le mois prochain !

Picou

FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT

29 NOVEMBRE



FERME DE FORESTAILLE

A 10H:

- BALADE DÉCOUVERTE DES SENTIERS (7KM) *
- ATELIER ZERO DÉCHET *
- ATELIER INITIATION "PAIN AU LEVAIN" *

A 11H:

- SPECTACLE FAMILIAL "L'EAU CASSÉE" *
(À PARTIR DE 4 ANS)

A 14H30:

- SPECTACLE FAMILIAL "L'EAU CASSÉE" *
(À PARTIR DE 4 ANS)
- BALADE NATURE GUIDÉE (5KM) *

DE 11H À 18H:

- MARCHÉ DU TERROIR
- DISTRIBUTION D'ARBRES (SUR RÉSERVATION)
- BAR À SOUPE ET PETITE RESTAURATION

* INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Toutes les activités sont gratuites et se déroulent en espace couvert

EDITEUR RESPONSABLE : STEVEN ROYEZ



Infos et inscriptions :
071/59 77 79 - environnement@lobbes.be
 Commune de Lobbès



LE COVID-19

Le Covid-19 est un nouveau virus très contagieux. Vous pouvez facilement contaminer d'autres personnes ou être contaminé.

POURQUOI FAUT-IL RESTER À LA MAISON AUTANT QUE POSSIBLE?

- Si nous restons tous à l'intérieur, le virus se répand moins rapidement.
- Si nous restons en bonne santé, moins de personnes devront aller à l'hôpital. Nous protégeons donc les personnes qui tombent rapidement malades. Les médecins et infirmiers seront moins sous pression.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES?

Les symptômes les plus importants sont :

- La fièvre, la toux et les problèmes respiratoires.
- Parfois, le nez bouché, le mal de gorge et la diarrhée.

Vous avez l'un de ces symptômes? Appelez votre médecin généraliste.

Certaines personnes sont porteuses du virus mais n'ont pas de symptômes. Il est donc très important de respecter les mesures et de rester à la maison autant que possible !

COMMENT LE VIRUS SE PROPAGE-T-IL?

Lorsque vous toussiez ou éternuez, de petites gouttelettes sont projetées dans l'air, jusqu'à 1 mètre de distance. Elles peuvent donc atteindre d'autres personnes ou des objets.

Comment êtes-vous contaminé? En respirant les gouttelettes ou en les transmettant à votre bouche, votre nez ou vos yeux via vos mains.

Que devez-vous faire ?

- Gardez une distance d'1,5 mètre avec les autres personnes.
- Lavez-vous régulièrement les mains, surtout si vous venez de toucher une surface que beaucoup de gens ont touchées, comme une poignée de porte ou un bouton d'ascenseur.

LE COVID-19

Y A-T-IL UNE VACCINATION OU UN TRAITEMENT CONTRE LE VIRUS ?

Personne n'a d'anticorps ou n'est immunisé contre le virus. Il n'y a pour le moment pas non plus de vaccin. Les médecins et scientifiques font actuellement des recherches sur le virus. Ils analysent chaque cas et en apprennent plus chaque jour, afin de développer un traitement efficace.

Vous êtes malade et vous n'êtes pas à l'hôpital? Le paracétamol est le médicament le plus adapté contre la fièvre et la douleur.

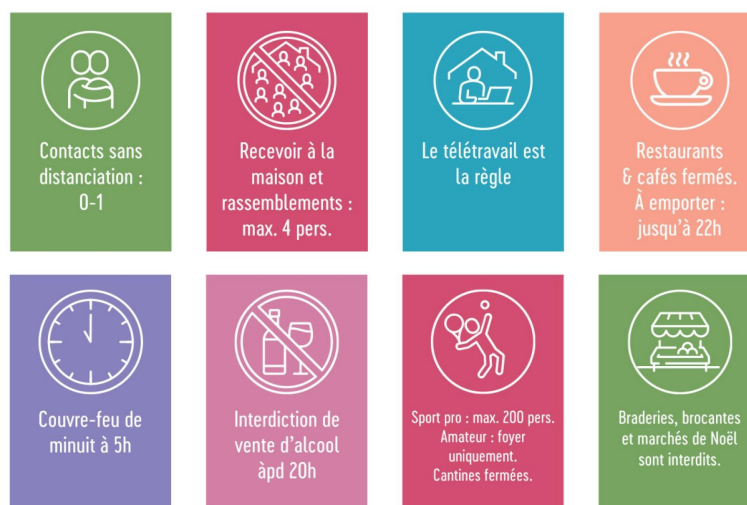
Certaines organisations criminelles vendent des médicaments contrefaits ou illégaux contenant de la chloroquine. Il n'y a pas de garantie que ce médicament soit sûr ou efficace. Il se peut qu'il soit mauvais pour votre santé. N'en achetez pas!

COMMENT POUVEZ-VOUS VOUS PROTÉGER?

- Lavez-vous les mains régulièrement à l'eau et au savon.
- Gardez 1,5 mètre de distance avec les autres personnes.
- Ne touchez pas votre visage.

ALERTE CORONAVIRUS NIVEAU 4

Règles plus strictes à partir du 19 octobre.



INFORMATIONS COVID-19

Depuis quelques semaines, nous observons une reprise de l'épidémie Covid-19. Le nombre de cas augmente un peu partout, y compris dans notre Commune.

Afin de limiter l'évolution du nombre de cas, il est essentiel de respecter les règles d'hygiène et de sécurité :

- Restez chez vous, surtout si vous êtes malade.
- Lavez-vous les mains régulièrement à l'eau et au savon.
- Gardez une distance suffisante (1,5 mètre) lorsque vous êtes à l'extérieur.
- Limitez vos contacts physiques
- Portez un masque buccal dans les transports en commun, les magasins, les restaurants et dans les espaces publics fréquentés.

Il est également impératif de limiter vos rencontres et de respecter votre bulle sociale.

Il est désormais permis de voyager dans certains pays d'Europe. Si vous passez plus de 48 heures à l'étranger, il est obligatoire de compléter le formulaire « Public Health Passenger Locator Form » avant votre retour en Belgique. Vous le trouverez en version électronique via le lien suivant : <https://travel.info-coronavirus.be/fr/public-health-passenger-locator-form>. Vous pouvez également l'imprimer en version papier.

En cette période de Toussaint, nous vous rappelons aussi que le Gouverneur de la Province du Hainaut a pris un arrêté le 10 octobre dernier, obligeant toute personne qui pénètre dans un cimetière à porter un masque.

Pour toute information liée au Covid-19, nous vous invitons à consulter nos différents supports de communication : le bulletin communal, le site internet www.lobbes.be, ou encore, la page Facebook « Commune de Lobbes ». Nous restons également disponibles par mail à l'adresse mobilite@lobbes.be ou par téléphone au 071/59.77.75.

Sports

Les sports à la salle « Le Scavin »

Vous retrouverez dans le tableau ci-dessous la liste des activités proposées à la salle omnisports « Le Scavin ».

Lundi	10h00 à 11h30	Tai-Chi	Mme Akkermans: 0475/296398
Mardi	18h30 à 20h00	Aïkido	S. Makuch: 0478/884421
Mercredi	20h00 à 21h00	Kaérobic	M. Hamel: 0499/197635
	19h00 à 22h00	Ping Pong	J-M. Darteville: 0473/255719
Jeudi	17h00 à 20h00	Danse	L. Dewez: laurencedewez@live.be
	18h30 à 20h00	Karaté	S. Makuch: 0478/884421
	20h00 à 22h00	Badminton	A. Lackner: 0492/574635
Vendredi	15h30 à 16h30	Stretching (Enéosport)	F. Caufriez: 0498/797691
	21h00 à 22h00	Futsal	L. Croce: 0472/223316
Samedi	14h00 à 16h00	Danse	L. Dewez: laurencedewez@live.be
Dimanche	10h00 à 12h00	Badminton	A. Lackner: 0492/574635

ECOLE COMMUNALE DE MONT-SAINTE-GENEVIEVE

Le mercredi 7 octobre dernier, les classes de maternelle de l'école de Mont-Sainte-Geneviève sont parties à la recherche des trésors d'automne dans le quartier.

Cette promenade a été riche en découvertes et en rencontres. Les habitants de la rue sont venus à nous. Nous avons pu cueillir coings, pommes et poires. Nous avons également reçu du jus de pomme que nous avons dégusté en classe.

Nous avons pu aller voir 4 ânes et 1 cheval dans leur prairie et même les caresser, merci aux propriétaires de nous avoir permis de traverser leur jardin afin de pouvoir avoir ce plaisir.

La semaine suivante, d'autres rendez-vous étaient au programme car la maman de Lilou nous a accueillis dans son verger afin de ramasser différentes pommes et Madame Fitdevoie pour récolter des noix.

Merci à toutes ces personnes de permettre aux enfants de vivre ces moments enrichissants tant au niveau pédagogique que humain.



ECOLE COMMUNALE DE SARS-LA-BUISSIÈRE

C'est avec beaucoup de joie que les enfants de M2-M3 de Sars-la-Buissière ont travaillé sur le thème de la poule. Observation de Cocotte et Juliette nos poulettes, bricolage, peinture, panneaux didactiques, activités de lecture, mathématiques ...

Les enfants s'occupent des poules chaque jour, les nourrissent, changent la litière et ramassent les œufs. Que du bonheur !!!



Aide à destination des citoyens impactés financièrement par la crise du coronavirus Covid-19

Les CPAS vont octroyer des aides matérielles, sociales, médicales, médico-sociales ou psychologiques aux personnes qui ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes ou liées à des soins médicaux en raison de la crise du coronavirus.

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
SOFI INTEGRATION SOCIALE
PHILIPPOVLEUWSE



A qui s'adresser ?

Auprès du CPAS de votre commune, qui fera une analyse de votre demande

<http://bit.ly/58ICPAS>



CPAS DE LOBBES

Rue Paschal 13A

6540 LOBBES

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

071/59.75.90

Président : Philippe Geuze

0475/32.11.31

COVID 19

Avez-vous droit à une aide sociale ?



Pour qui ?

Toutes les personnes qui subissent les répercussions de la crise du COVID-19. Cette aide n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires du droit à l'intégration mais s'adresse à toute personne reconnue par le CPAS comme étant en état de besoin après une analyse individuelle.

Par exemple : certains travailleurs qui ont perdu une partie de leur revenu ou doivent faire face à des dépenses supplémentaires, les travailleurs issus de l'économie collaborative, les travailleurs occupés à temps partiel -avec une attention pour les familles monoparentales-, les étudiants jobistes, certains indépendants, les personnes avec un handicap...

Cette mesure ne s'adresse pas aux personnes qui n'ont pas – ou plus – de titre de séjour leur permettant de résider de façon régulière sur le territoire belge.

Pour quelles interventions ?

- **Aide au logement.**
Y compris les charges à l'exclusion de la garantie locative.
- **Aide en matière d'énergie.**
Relatives à la consommation d'énergie, y compris des aides à l'accompagnement et la guidance sociale et budgétaire.
- **Aide psychosociale.**
Relative à la prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques.
- **Aide en matière de santé.**
Il s'agit de la prise en charge de frais médicaux: médicaments, factures d'hôpitaux, ... et l'achat de masques, gel et gants.
- **Aide à l'accessibilité numérique.**
Soutien numérique notamment en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire.
- **Aide financière.**
Pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources.
- **Besoins de première nécessité.**
Par exemple : intervention dans les coûts de transports, achat de vêtements, achat de lunettes, ...
- **Aide pour les familles en difficulté.**
Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile.



Agenda & Festivités

Attention : à l'heure où nous bouclons cette édition, suite aux mesures visant à la lutte contre la propagation du Covid-19, celles-ci évoluant en fonction des communications du Conseil National de Sécurité, la plupart des activités sportives, culturelles, folkloriques, etc., **sont susceptibles d'être modifiées, adaptées ou annulées.**

Si vous êtes intéressés par l'une de ces manifestations, nous vous invitons à prendre contact au préalable avec l'organisateur ou l'Administration communale afin de vous assurer de l'organisation de cette manifestation.

CERCLES DES NATURALISTES DE Belgique

Samedi 14 novembre: Thuin section Haute Sambre ½ journée

On nous parle de biodiversité : pour comprendre le mot et ses significations concrètes dans la Nature...

Rdv à 14h00 à Thuin, gare de l'Ouest (pas loin du musée du Tram)

Guide et contact **Adrien DUCHATELET** ☎ 0478 790 273

Samedi 21 novembre: Lobbes section Haute Sambre ½ journée

Sécateur à la main et bêche dans l'autre : entretien des plantations le long de nos voies et sentiers.

Rdv avec le matériel nécessaire à 08h30 sur la place communale de Lobbes à ± 250 m de la Sambre.

Contact : **Xavier LEGRAIN** ☎ 0474 118 776

Samedi 28 novembre: Lobbes section Haute Sambre ½ journée

Dans le cadre de la Journée de l'Arbre, croissance et développement du Frêne, de l'Aubépine, du Néflier, du Hêtre et de tous leurs cousins : de la petite graine tombée sur le sol au houppier imposant maintenu par un tronc solide...

Rdv à 14h00 devant la Ferme de Forestaille, rue de Forestaille entre Lobbes et Sars-la-Buissière

Guide **Xavier LEGRAIN** ☎ 0474 118 776

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1914-1918

Mercredi 11 novembre: - 10h45: TE DEUM en la Collégiale Saint Ursmer

- 11h00: Monument aux morts de la Place communale de Lobbes (dépôt de fleurs, salut des drapeaux, hommages rendus par tous les citoyens).

FETE DU ROI

Dimanche 15 novembre: - 10h45: TE DEUM en la Collégiale Saint Ursmer

Du lundi au vendredi

- » De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 - **Cours d'informatique (initiation, internet, smartphone,...)** - Cure des Bonniers, rue du Chemin Vert, 71 - D. Lebeau: 0474/184009

Le lundi

- » 18h00 à 20h00 - **Club culture physique de Lobbes** - Salle du Relais de la Haute Sambre, rue Fontaine Pépin - 0472/600254
- » 19h30 - **Club Pyramide de Thudinie** - Le Val Joli - C. Dogné : 071/592326

Le 3^{ème} lundi du mois

- » 14h00 à 16h00 - **Les après-midi jeux** - Maison de la Convivialité - Mme. Morlet : 0471/793337
- » 15h00 à 19h00 - **Repair Café** - Espace Transition rue de l'Abbaye - 071/54 84 11

Le 1^{er} mardi du mois

- » 18h30 - **Club de Whist** - Salle de l'Ecole des Bonniers - P. Hansenne : 0495/878837
- » 19h30 - **Les mardis du livre (soirée d'échanges)** - Espace Transition rue de l'Abbaye - I. Hoebeke : 071/591078

Le 3^{ème} mardi du mois

- » 14h00 à 16h00 - **Atelier apprentissage de la peinture acrylique sur toile, création d'objets en pâte fimo** - Altéo Thudinie - rue de la Station 17 à Lobbes - N. Hector : 0497/548825 - nathalie.hector@mc.be

Le mardi

- » 09h00 à 12h00 - **Tricot'Lobbes** - Maison de la convivialité Rue de l'Entreville 50 - 0494/641314
- » 18h00 à 21h00 - **Atelier Patchwork** - Maison de la Convivialité - E. Beaumez : 0494/251850
- » 19h00 - **Education canine** - A.S.C. Lobbes Rue de Binche (à coté du contrôle technique) - 071/598236

Le mardi et le vendredi

- » 13h00 à 16h00 - **Couture pour tous** (Débuter - Retoucher - Créer) - Cure des Bonniers, rue du Chemin Vert, 71 - Marie-Claude - 071/591528 - 0477/177402.

Le mercredi

- » 07h00 à 13h00 - **Marché** - Place communale de Lobbes - P. Hansenne : 0495/878837
- » 18h00 à 20h00 - **Club culture physique de Lobbes** - Salle du Relais de la Haute Sambre, rue Fontaine Pépin - 0472/600254
- » 18h00 et 19h30 - **Education canine** - Obéissance et défense - A.S.C. Lobbes Rue de Binche (à côté du contrôle technique) - 071/598236

Le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi du mois

- » En soirée - **Scrapbooking AZZA** - Maison de la convivialité Rue de l'Entreville 50 - Infos: Mme Veys 0472/270321

Le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois

- » 09h00 à 11h30 - **A petits pas** - espace de jeux, de partages et de rencontre gratuit pour petits de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte - Le Pichotin (28, rue Albert 1er Lobbes) - 071/559230
- » 14h00 à 16h00 - **Ateliers pour personnes moins valides (artisanats, art floral, scrapbooking,...)** - Rue de la Station 17 Lobbes - N. Hector : 0497/548825

Le 2^{ème} jeudi du mois

- » 19h30 - **Les jeudis de la Transition** - échange, ateliers, conférences, etc... - Espace Transition rue de l'Abbaye - 0474/508243

Le jeudi

- » 09h00 à 12h00 - **Atelier Dentelles** - Maison de la Convivialité - M. Kesteloot : 0479/660160
- » 09h00 à 12h00 - **Atelier aquarelle et dessin (tous niveaux)** - A la cure des Bonniers, rue du Chemin Vert 71 - M. Soubrier: 0478/067631
- » 19h00 à 20h30 - **Yoga pour tous** - Mont-Sainte-Geneviève, rue du Village n° 53 - Christine : 071/526946

Le vendredi

- » 18h00 à 20h00 - **Club culture physique de Lobbes** - Salle du Relais de la Haute Sambre, rue Fontaine Pépin - 0472/600254
- » 10h00 à 12h00 , 13h30 à 15h30 - **Anglais (tables de conversation)** - Espace Transition, rue de l'Abbaye - M. Soubrier: 0478/067631
- » 09h00 à 11h00, 13h00 à 15h00, 15h00 à 17h00 - **Atelier d'art floral** - Foyer Culturel de Gozée, rue de Marchinne - M. Soubrier: 0478/067631
- » 12h30 à 15h00 - **Atelier powertex** - Foyer culturel de Gozée, rue de Marchinne - M. Soubrier: 0478/067631
- » 17h00 à 19h00 - **Cours d'Espagnol** - Cure des Bonniers, rue du Chemin Vert, 71—M. Soubrier: 0478/067631
- » 18h00 et 19h30 - **Education canine - Obéissance et défense** - A.S.C. Lobbes Rue de Binche (à coté du contrôle technique) - 071/598236

Le samedi

- » 14h00 à 17h00 - **Patro** - Local Patro salle des Blés Verts - Amélie: 0471/884903 ou Chloé: 0494/057500
- » 9h30 - **Les Oumontois** - Mont-Sainte-Geneviève - Marches organisées entre 7 et 10km au départ du kiosque - Claude Bajart: 071/590581 ou jacabajart@outlook.be

Le 4^{ème} samedi du mois

- » 14h30 - **Les « 3 x 20 de Lobbes » organisent leur goûter** - Salle du « Cellier » rue de l'Abbaye - R. Riccone : 071/525770 - 0478/718903 - MJ Delavallée : 0497/717621

Le 4^{ème} dimanche du mois

- » 10h00 à 12h00 - **Entretien du Jardin de Folcuin** - contact: jardindefolcuin@yahoo.fr

Le dimanche

- » 8h30 et 09h30 - **Education canine** - A.S.C. Lobbes Rue de Binche (à coté du contrôle technique) - 071/598236
- » 09h30 - **Pétanque** - Place des Bonniers - 071/590099 - 071/591394
- » 10h00 - **Les Oumontois** - Mont-Sainte-Geneviève - Jogging accompagnés - Isabelle Boutrix: 071/594145 ou oumontsport@gmail.com
- » 10h00 à 12h00 - **Répétition de la chorale « La Chanterelle »** - Ecole des Bonniers - H.Ravignon: 0476/840791 - H. Chatelain : 071/593409

Service état civil

Tél : 071/59.77.34
Email : etatscivil@lobbes.be

Service urbanisme (sur rendez-vous)

Tél : 071/59.77.35
Email : urbanisme@lobbes.be

Service logement (sur rendez-vous)

Tél : 071/96.06.94
Email : logement@lobbes.be

Service environnement (sur rendez-vous)

Tél : 071/59.77.79
Email : environnement@lobbes.be

Service population

Tél : 071/59.77.32
Email : population@lobbes.be

Service travaux (sur rendez-vous)

Tél : 071/59.77.36
Email : travaux@lobbes.be

Service mobilité (sur rendez-vous)

Tél : 071/59.77.75
Email : mobilite@lobbes.be

Service énergie (sur rendez-vous)

Tél : 071/59.77.78
Email : energie@lobbes.be

Services Accueil Temps Libre & Plan de Cohésion Sociale

Tél : 071/59.31.18
Email : atl@lobbes.be & pcs@lobbes.be

Bourgmestre & Echevins

Permanence du Bourgmestre :

M. Steven Royez - *Etat Civil - Population - Sports - Culture - Bien-être animal.*

Tél : 0497/34.97.49 - Email : steven.royez@gmail.com

Les mardis de 17h à 19h à la Maison communale ou sur rendez-vous.

Rendez-vous avec les échevins ou le Président du CPAS :

M. Marcel Basile - *Travaux - Urbanisme - Mobilité - Logement - Agriculture*

Tél : 0495/18.67.88 - Email : marcel.basile@skynet.be

M. Francis Damanet - *Finances - Seniors/intergénérationnel - Cultes - Fêtes*

Tél : 0495/16.98.24 - Email : francis.damanet@hotmail.com

Mme Sophie Baudson - *Enseignement - Petite enfance - Jeunesse*

Tél : 0472/94.34.05 - Email : sophie070493@hotmail.com

Mme Agnès Moreau - *Environnement - Aménagement du territoire - Tourisme - Valorisation du Patrimoine - Développement durable*

Tél : 0471/80.54.73 - Email : moreauagnes@hotmail.com

Président du CPAS

M. Philippe Geuze - *Santé - Laïcité - Solidarité*

Tél : 0475/32.11.31 - Email : philippegeuze@voo.be

Les informations doivent être transmises **avant le 10 du mois qui précède le mois de publication**
par email à l'adresse webmaster@lobbes.be

Editeur responsable M. Steven Royez

